COUR D'APPEL DE OUAGADOUGOU

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
OUAGA-I

CABINET DU JUGE DE LA MISE EN ETAT

DOSSIER RM n°386/2026

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

AVIS DE RECHERCHE

Le Juge de la mise en état des causes civiles du Tribunal de Grande Instance OUAGA I ;

Vu l'article 93 du code de procédure civile ;

INFORME

SAWADOGO Fatimata, né le 1er janvier 1940 à Tilli, ménagère, de nationalité Burkinabé, domicilié à Ouagadougou, et partout ailleurs ;

Qu'elle est priée de passer à son cabinet sis au Tribunal de Grande Instance Ouaga I situé à côté du rond-point des Nations Unies, dans **un délai de trente (30) jours** à compter de la publication du présent avis.

POUR : répondre aux griefs exposés et aux prétentions formulées contre lui suivant assignation en validité de vente et en autorisation de mutation de droits réels immobiliers servie par OUEDRAOGO Arouna;

A l'expiration du délai imparti, SAWADOGO Fatimata sera considérée avoir été mise en situation de présenter sa défense. Par suite de quoi, il sera tiré toutes les conséquences de droit de son défaut.

Conformément à la disposition visée, le présent avis fera l'objet de publication, d'une part, par insertion dans un journal d'annonces légales et, d'autre part, par communiqué rediffusé dans une radio de la place.

Le Juge de la Mise en Etat

Ministère de la Justice ★ Tribunal de Grande Instance Ouaga I ★
Le Juge de la mise en état

Ousséni OUEDRAOGO
Magistrat

Scanné avec CamScanner